

DEPARTEMENT : Du RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE : LYON
CANTON DE : VAUGNERAY
COMMUNE DE : COISE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024
Reçu en préfecture le 16/04/2024
Publié le 
ID : 069-216900621-20240321-CAZACDL-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 21/03/2024

Date de convocation : 14/03/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD,

N° 02.03.24

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE
« ZA CREUX DU LOUP »**

Monsieur le Maire a pris part à la discussion mais s'est retiré au moment du vote du compte administratif. Joël GUINAND 1^{er} adjoint, a été élu comme président de séance pour le vote du compte administratif 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré et voté à

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1°- APPROUVE le compte Administratif 2023 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé
Dépenses	114 000,00	0,00
Recettes	114 000,00	0,00
INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé
Dépenses	110 000,00	0,00
Recettes	110 000,00	0,00

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite
présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX